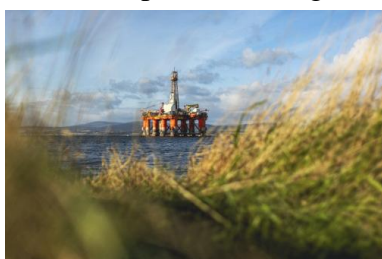


À la COP26, un accord inédit sur la fin des énergies fossiles

PAR MICKAËL CORREIA
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 11 NOVEMBRE 2021

Jeudi 11 novembre, une petite coalition de pays baptisée «Beyond Oil and Gas Alliance» s'est engagée à ne plus octroyer de permis d'exploration ou de production d'hydrocarbures. Un tournant dans l'histoire des COP qui, depuis trente ans, n'ont jamais débattu de la sortie du pétrole et du gaz.



Vue générale des plateformes pétrolières désaffectées de Cromarty, en Écosse. 22 octobre 2021. © Ewan Bootman / NurPhoto / NurPhoto via AFP

Glasgow (Écosse). – Comment planifier la fin du pétrole et du gaz alors que les énergies fossiles ne sont pas à l'ordre du jour des négociations internationales sur le changement climatique ? C'est à cette question *a priori* insoluble qu'a tenté de répondre la coalition **BOGA** – Beyond Oil and Gas Alliance –, annoncée en cet après-midi du 11 novembre à la COP26 de Glasgow.

Cette alliance inédite, lancée à l'initiative du Costa Rica et du Danemark, s'engage avec dix autres pays signataires tels que la France, l'Irlande ou le Pays de Galles, à ne plus délivrer dans l'immédiat de permis d'exploration ou de production de pétrole et de gaz.

«L'Agence internationale de l'énergie affirme que la demande de pétrole et de gaz doivent diminuer respectivement de 75 % et 55 % entre 2020 et 2050 pour atteindre la neutralité carbone, peut-on lire dans la **déclaration officielle** de la BOGA. Cela signifie qu'aucun nouveau gisement de pétrole et de gaz n'est nécessaire au-delà de ceux dont l'exploitation est déjà approuvée à partir de 2021.»

Dans le viseur de cette coalition: éliminer progressivement la production d'hydrocarbures pour s'aligner sur les objectifs de l'accord de Paris.

Une brèche dans le ronronnement

«Ce n'est pas un grosse alliance, mais pour la première fois, une coalition de pays met les pieds dans le plat en avançant la question de la fin des énergies fossiles au cœur de la diplomatie climatique, déclare à Mediapart Romain Ioualalen, de l'ONG Oil Change International. L'arrêt de la production d'énergies fossiles ne peut pas être éternellement ignoré. À Glasgow, c'est vraiment "l'éléphant dans la pièce" comme disent les Britanniques: personne n'en parle puisque ce n'est pas dans les prérogatives des COP.»

Dans l'accord de Paris de 2015, le mot « énergie » n'apparaît en effet qu'une seule fois... lorsqu'il mentionne l'Agence internationale de l'énergie atomique. «Le lancement du BOGA marque une rupture avec des décennies de politique climatique internationale au cours desquelles la question de l'alignement de la production de combustibles fossiles sur les budgets carbone a été ignorée», note Tzeporah Berman, activiste canadienne qui milite pour le **traité de non-prolifération des combustibles fossiles** – un appel international de personnalités, d'institutions et de gouvernements contre les fossiles, au même titre que le traité qui avait permis de désamorcer la menace des armes nucléaires en 1968.



Vue générale des plateformes pétrolières désaffectées de Cromarty, en Écosse. 22 octobre 2021. © Ewan Bootman / NurPhoto / NurPhoto via AFP

Durant la conférence de presse annonçant l'alliance anti-fossiles, Andrea Meza Murillo, la ministre chargée de l'environnement du Costa Rica, a jugé que c'était «une question de courage». «L'initiative est certes modeste mais elle a le mérite d'écouter ce que dit la science.»

Et les chercheurs sont formels: les énergies fossiles sont à l'origine de près de 90% des émissions mondiales de CO₂. D'ici à 2030, la production mondiale de pétrole et de gaz doit **diminuer** respectivement de 4 % et 3 % par an pour être conforme à la trajectoire de 1,5 °C de réchauffement global. Enfin la prestigieuse revue *Nature* a encore récemment estimé que 60 % des réserves actuelles de pétrole et de gaz doivent rester dans le sol pour tenter de freiner les dérèglements climatiques.

«Les changements climatiques se produisent chez nous et ils sont tangibles. Pour le Groenland, l'initiative BOGA est un signal fort pour donner la priorité aux énergies renouvelables au lieu de continuer à utiliser des sources d'énergie dont nous savons qu'elles sont à l'origine du problème», a ajouté Kalistat Lund, ministre de l'agriculture et de l'environnement du gouvernement du Groenland, signataire de la déclaration.

«En somme, cette coalition annonce que ce n'est pas que la fin des financements aux énergies fossiles et la baisse des émissions de gaz à effet de serre qui résoudront la crise climatique, mais aussi le fait de laisser dans le sous-sol le pétrole et le gaz», explique à Mediapart Nicolas Haeringer de 350.org.

Incohérences des politiques climatiques

La Californie, producteur historique d'hydrocarbures, ou encore la Nouvelle-Zélande, qui a déjà mis fin à l'exploration d'hydrocarbures *offshore*, ont signé l'initiative en tant que « membres associés » – c'est-à-dire qu'ils ont engagé des mesures concrètes contribuant à la réduction de la production d'hydrocarbures. Les plus gros États producteurs de pétrole ou de gaz, à l'instar des États-Unis, du Canada, de l'Arabie saoudite ou de la Russie, manquent toutefois à l'appel.

Dan Jørgensen, ministre danois du climat, a joué la carte de l'optimisme. *«L'initiative BOGA contribuera à donner l'impulsion nécessaire aux pays pour éliminer progressivement leur production de pétrole et de gaz tout en créant une économie fondée sur les énergies propres.»*

«Où est la logique des dirigeants qui parlent à longueur de discours de neutralité carbone alors qu'en même temps, ils octroient des licences d'exploration de pétrole ou de gaz ? C'est d'une incroyable hypocrisie, lance Romain Ioualalen. Les États-Unis et le Canada viennent tous deux de signer un accord sur la fin du financement du pétrole et du gaz à l'étranger, mais font partie des pays qui ont les plus importants plans d'expansion fossile sur leur propre territoire. »

Côté français, la cohérence est également loin d'être au rendez-vous. Depuis 2017, la loi Hulot a déjà acté l'interdiction de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures sur le territoire national. *« Pour la France, rejoindre cette alliance n'apporte rien de nouveau, a rappelé Lorette Philippot des Amis de la Terre. Pourtant, le gouvernement français est en train d'instruire une demande de permis pour exploiter du gaz de couche en Lorraine. Ce projet est dénoncé de longue date par les associations et une soixantaine d'élus locaux et parlementaires.»*

La firme gazière La Française de l'énergie, qui requiert le permis d'exploitation, pourrait installer jusqu'à quatre cents puits de forage en Moselle pour exploiter ce gaz non conventionnel contenu dans les veines de charbon.

Par ailleurs, il y a une semaine, le gouvernement français a **refusé** de rejoindre l'accord, signé à la COP26 par les États-Unis et le Canada, mettant un terme au financement à l'étranger de tout projet d'énergie fossile d'ici à fin 2022. Ces derniers jours, les Pays-Bas, l'Allemagne et hier, l'Espagne et la Suède, ont rallié cette initiative, laissant la France sous le feu des critiques internationales.

« La France est d'une incohérence totale entre ses objectifs affichés et la réalité de ses politiques publiques. Elle continuera de financer à l'étranger les projets pétroliers jusqu'en 2025 et gazier jusqu'en 2035, déplore Romain Ioualalen. L'initiative BOGA, c'est le plancher de l'ambition, la base de ce qu'il faut faire pour en terminer avec les fossiles. »

Au-delà de ces contradictions en termes de politiques climatiques, la limite de la coalition BOGA réside surtout en la possibilité, ou non, de sa traduction concrète dans les politiques publiques des pays signataires.

« On peut avoir une situation où cette coalition BOGA ne soit qu'un énième accord pris sans aucune contrainte, et que les États se retrouvent chaque année à réitérer cet engagement sans que rien n'avance. On le voit actuellement à chaque COP, où, depuis 2009, les pays du Nord promettent régulièrement une enveloppe de 100 milliards de dollars annuels pour

le Sud au titre de la justice climatique, alerte Nicolas Haeringer de 350.org. *L'enjeu est de trouver des mécanismes qui créent de la contrainte et le récentraité international de non-prolifération des énergies fossiles peut être un cadre d'application de l'initiative BOGA. »*

Et l'activiste climatique de conclure : « *Ce qui est bien, c'est que la coalition BOGA a été lancée par le Costa Rica et le Danemark, deux États pionniers à la pointe de la transition écologique qui ont déjà montré, à l'échelle de leur pays, qu'il était possible de se débarrasser des énergies fossiles. »*

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.